

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Un peu trop léger

St-HYACINTHE, 5 JANVIER 1906

ELECTIONS MUNICIPALES

MM. Samuel Casavant dans le quartier No. 1, Gédéon Beupré, dans le No. 3, et Chas. Brodeur dans le No. 4, ont été élus par acclamation.

Dans le quartier No. 2, l'ancien et populaire échevin M. Philias Authier a été mis en nomination comme l'on s'y attendait. Mais la candidature de M. Victor Phaneuf a été remplacée par celle du Docteur Urio J. Coque.

Dans le quartier No. 5, M. Rémy Daigle contre toute attente a persisté à se faire l'instrument de quelques mécontents en se présentant contre M. l'échevin Lussier, remis en nomination par ses anciens électeurs.

AUX ELECTEURS

Depuis assez longtemps, déjà, les contribuables de St-Hyacinthe se rendent compte que la position de notre ville exige que le choix des membres du Conseil Municipal soit fait avec infiniment de soin.

A notre dette consolidée déjà si lourde, il va falloir aussitôt que des circonstances favorables le permettront, ajouter une somme d'environ \$200,000 requise pour faire disparaître la dette flottante et pour exécuter certaines améliorations qui s'imposent. Un emprunt à cette fin ne peut pas être effectué actuellement à des conditions avantageuses à cause de l'état des marchés financiers et pourtant il faudrait faire la conversion de la dette au plus tôt.

La dépense publique de la ville est trop forte; nos revenus sont trop faibles.

Il faut énormément de prudence et de tact pour sortir d'une situation pareille.

Le Conseil de Ville a déjà de bons éléments.

S. H. le Maire, M. M. Ohelette, Dubrûle, Casavant sont des gens sages et d'expérience, ils ont en dans la personne de M. Lussier, et ils auront dans la personne de M. Philias Authier, des gens sages aussi qui ne laisseront pas monter la tête dans la discussion des durs problèmes en face desquels se trouve notre Conseil à l'heure qu'il est.

Il est toujours assez désagréable d'entrer dans l'appréciation des personnes. Mais à l'heure présente les électeurs ne peuvent guère se soustraire à l'examen de ce qui sera la complexion du conseil après les élections.

Des conseillers en charge ou réélus, l'on peut faire deux groupes en les jugeant d'après leur conduite et leurs votes; un groupe qui n'a pas d'autre intérêt que l'intérêt public et qui examine les questions soulevées sans parti pris, et un autre groupe qui se laisse influencer par une infinité de considérations qui ne devraient jamais trouver place au conseil, et dont M. Bouchard, faute d'éléments mieux qualifiés de ce côté-là, semble être le dispensateur principal.

Qu'on examine les choses avec soin et l'on verra que c'est là la véritable situation.

Il y a division à peu près égale dans les forces de ces groupes.

An quel convient-il de donner de la force?

C'est la question qui se pose? MM. Jacques et Daigle arrivent sous l'égide du groupe de M. Bouchard. On peut raisonnablement supposer qu'ils s'y rallieront si on leur fait l'honneur inattendu de les envoyer au conseil.

MM. Lussier et Authier ont donné des preuves de leur indépendance et de leur esprit public.

Et les électeurs savent qu'ils peuvent sans crainte de voir leur confiance trompée, remettre à ces Messieurs le mandat qu'on les a pris de reprendre.

L'Union ou si l'on veut M. Bouchard, a servi à son public une appréciation, annoncée à l'avance, de M. l'échevin Lussier, son cauchemar.

Cet article est à double effet comme les rapports municipaux que l'Union publie depuis que M. Bouchard est entré au Conseil; pour décourager M. Lussier et vanter M. Bouchard. Ce a percé d'un bout à l'autre.

Revenez, sans oublier que c'est M. Bouchard qui parle. Il ne manque pas d'assurance le Monsieur:

"M. Lussier parle à tort et à travers sur toutes les questions qui se présentent..... La réflexion, l'étude manquent à M. Lussier et son talent municipal n'est pas assez brillant pour suppléer à ces deux choses essentielles à tout homme qui veut prendre en mains les intérêts de ses concitoyens."

L'échevin minuscule ajoute aussi: "L'article du COURRIER a aussi été écrit sans aucune étude des questions municipales."

On voit que l'échevin qui n'est ni homme de profession, ni homme d'études, pose au grand homme municipal, faute de pouvoir se réclamer d'autre chose. — La réflexion et l'étude, ça le connaît ce type là, — et ce n'est pas M. Lussier qui peut se vanter d'avoir une parcelle de ces qualités!

Et voilà pourquoi dans la présente lutte l'échevin Bouchard appuie M. Rémy Daigle contre M. Lussier!

La conclusion pratique nous a l'air extraordinaire, mais elle ne l'est pas plus que M. Bouchard lui-même.

Voyons comment M. Bouchard démontre l'inaptitude de M. Lussier à remplir les devoirs qu'on doit attendre d'un échevin:

"Nous soumettons les trois principales mesures qui ont été amenées par M. Bouchard..... et combattues par M. Lussier, — et deux ont été adoptées."

"Première mesure: Augmentation des charges de l'eau à l'aqueduc de la Providence."

Ici le conseil a porté de \$400 à \$800 le prix chargé par an à l'aqueduc de la Providence, M. Lussier a fait observer que \$600 serait probablement suffisant, et que le chiffre de \$800 constituait une grosse augmentation, et après cette sage observation il n'a pas fait d'autre obstruction. \$400 par an sauvés, s'exclame M. Bouchard.

Est-ce bien sûr? Nous apprenons de source autorisée que la compagnie de la Providence, est à faire ses arrangements pour se passer de la ville. Elle s'installera au printemps pour faire son pompage elle-même et alors adieu les \$400 et les \$800.

Et quand la Providence aura son eau à elle, les chances de voir l'opinion de ce florissant village, se tourner vers l'annexion à la ville, diminueront. M. Bouchard verra ce que valent ses grands projets pour attirer des gens qui auront à examiner l'état de nos dettes avant de s'amalgamer avec nous.

2e Mesure: Taxe spéciale sur propriétés exemptes de taxes, (moins églises et maisons de charité).

M. Bouchard se vante ici d'avoir gagné \$800 à la ville. Ça n'est pas ce qui s'est fait de mieux. Nous savons sur la caisse de qui seront prises ces \$800: sur celle des pauvres et des déshérités qui ont besoin d'aide pour recevoir l'éducation. Mais là n'est pas le point. Ce à quoi M. Bouchard tenait, et nous n'irons pas par quatre chemins pour le lui dire, était d'inscrire sans façon dans notre charte l'autorisation de taxer ces communautés enseignantes. La mesure n'aurait pas passé, au Conseil, malgré un premier succès apparent et nous avons tout lieu de croire qu'elle eût aussi échoué à Québec.

Son application, d'après notre manière de diviser les contributions eût été inéquitable: et ce qui a réussi c'est le plan de M. Lussier, que M. Bouchard traitait de ridicule, d'aller renouer les autorités ecclésiastiques, l'évêque, pour discuter la situation, et trouver que solution autre que celle proposée par M. Bouchard.

Entre l'attitude de M. Bouchard et celle de M. Lussier, il y a la différence qui existe entre une conduite de

malappris et celle d'un homme qui sait avoir des égards envers ceux à qui il en est dû.

3e Mesure: Motion contre l'exemption de taxes à la maison Fournier & Fournier.

M. Bouchard n'a d'enthousiasme que pour les gros bonus, comme il en a pour les grosses dépenses.

Il reproche à M. Lussier, son attitude dans l'affaire du bonus Ames-Holden, ou M. Lussier demandait un peu de modération à cette habitude de donner sans compter; et il lui reproche d'avoir agi d'après cette règle dans l'affaire de l'exemption de taxes Fournier et Fournier. Cette faveur pour la taxe d'eau était un moyen raisonnable, ne coûtant rien ou pratiquement rien, d'encourager une industrie naissante et nouvelle.

M. Bouchard fait un crime à M. Lussier de l'avoir appliqué, alors qu'il prodiguait les louanges à M. Brodeur qui s'en est fait l'apôtre au conseil. — Deux poids et deux mesures.

Nous ne relèverons par les arguties et les jeux de mots sur les idées nouvelles et anciennes. Cela est jeu d'écolier. Nous réaffirmons encore ce que nous avons dit que depuis l'entrée au Conseil de M. Lussier, aidé de son ancien collègue M. G. G. me, les idées de la ville sur les finances, sont bien changées, et nous pourrions peut-être passer au débit personnel de M. Bouchard, des injures adressées à M. Lussier et au COURRIER, dans l'Union, quand il a été signalé pour la première fois que la ville était en déficit annuel de \$20,000 à 25,000.

M. Bouchard, qui parle toujours de lui-même quand il veut démolir M. Lussier, nous dit que nous lui faisons un tort d'être pour la municipalisation et l'éclairage etc. etc.

En principe nous ne sommes pas loin de nous accorder; mais les choses doivent être prises aujourd'hui où elles en sont. M. Bouchard dit que M. Lussier "préférerait voter en faveur de l'augmentation des taxes," et qu'il ne fera rien autre chose. Rien de plus facile pour démolir un homme. Le tort de M. Lussier c'est de n'avoir pas donné tête baissée dans le projet suivant dont M. Bouchard nous fait part en ces termes:

"Une compagnie s'est offerte pour construire un plant électrique et une pompe à l'aqueduc, le tout mû par le gaz de succion pour une somme d'environ \$58,000."

"Ceci ajouté, il, aurait économisé à la ville dans le bas mot \$3000 par année dans les dépenses de l'éclairage et de l'aqueduc."

M. Bouchard oublie que, après révision de ses chiffres, l'ingénieur qui a soumis ce projet a signalé au conseil qu'il s'était trompé de \$15,000, et qu'au lieu de \$58,000, c'est \$73,000 qu'il aurait dû demander. Et avec la ville dans un état de gêne financier, en considération de \$3000 à gagner par an et sans tenir compte de tous les risques inhérents à une nouveauté, les moteurs à gaz étant encore dans la période d'enfance, M. Bouchard aurait voulu que la ville se lançât, et il veut encore qu'elle se lance dans une dépense certaine de \$73,000 — qui pourrait devenir bien plus élevée, et dont les résultats favorables ne reposeraient que sur la parole d'ingénieurs intéressés à exécuter ces travaux.

L'attitude à ce sujet de M. Lussier et celle de M. Bouchard représentent exactement celle d'un homme de réflexion d'un côté et celle d'un étourdi de l'autre.

Et voilà tout l'écrasement que M. Bouchard a servi à M. Lussier.

Il le lui avait promis, il croit l'exécution faite.

Mais les électeurs, réfléchis et hommes d'étude de caractères, souvent où est la réflexion et où est l'esprit d'étude des choses.

Nous ne voulons pas terminer cet article sans faire part à nos lecteurs d'un fait qui s'est passé depuis la nomination.

Ces jours-ci Son Honneur le Maire, a dit devant un grand nombre de personnes, et pour que cela se sache, que dans les circonstances actuelles, à cause des difficultés dont souffre la ville, il considérerait l'absence de M. Lussier du conseil, comme très regrettable, et à déclarer inopportune et mal avisée l'opposition qu'on lui faisait dans le quartier No. 5.

Il nous semble que cette opinion

Mme JOSEPH CYR

Ste-Adélaïde-de-Pabos, Qué.

Souffre pendant Vingt-Cinq ans du "Beau Mal"

ELLE S'ADRESSE AUX PILULES ROUGES, LORSQUE TOUS LES AUTRES REMÈDES AVAIENT FAILLI.



Mme JOSEPH CYR

Le mal qui fait le plus languir la femme qui en est atteinte, est bien le "beau mal." Cette terrible maladie affecte tout l'organisme, s'introduit dans tous les membres, s'en prend à l'estomac, au cœur, à la tête, aux pieds.

La cause de ce mal dont les femmes ne paraissent pas assez redouter le danger, et qui les menace incessamment, la cause de cette maladie, qui paralyse les forces, la volonté et l'énergie, est bien la pauvreté du sang, occasionnée par un surcroît de travail et une trop grande dépense d'activité. Le "beau mal" se rencontre également chez les jeunes femmes que le surcroît d'ouvrage et surtout l'arrivée fréquente des enfants affectent particulièrement. Les femmes d'aujourd'hui ne devraient plus redouter ni endurer cette terrible maladie, car les Pilules Rouges constituent pour elles le plus sûr préservatif dont elles peuvent se servir. Les Pilules Rouges guérissent le "beau mal" et en préviennent les complications, comme les douleurs dans le bas-ventre, le mal de reins, les envies fréquentes d'uriner, les maux de tête, les troubles de l'estomac et des nerfs. C'est à la fois un prompt guérisseur et un régénérateur sans égal. Les Pilules Rouges nettoient l'organisme, produisent un sang riche, abondant et généreux qui se répand dans tout le système, y sème la vigueur et la santé. Nous n'avons plus à parler de la popularité des Pilules Rouges, elles sont avantageusement connues de tout l'univers, et qu'est-ce qui aurait pu leur valoir une si haute réputation, si ce n'est leur efficacité dans tous les cas de maladie chez les femmes et les jeunes filles.

Nous amenons encore aujourd'hui, sous les yeux de nos lectrices, un témoignage authentique comme toujours, et généreusement fourni par une personne reconnaissante, qui ne cesse de faire les plus grands éloges de ce remède pour les femmes malades, les Pilules Rouges. Le certificat que nous publions aujourd'hui est celui de Mme Jos. Cyr, de Ste-Adélaïde-de-Pabos, Qué., qui a souffert pendant vingt-cinq ans de faiblesse et de "beau mal" et qui n'a pu trouver, dans d'autres remèdes que les Pilules Rouges, soulagement à ses douleurs:

"Il y a vingt-cinq ans, j'avais senti mes forces diminuer. La pâleur, le manque d'appétit, l'insomnie, la faiblesse des jambes, les douleurs dans

les côtés, l'essoufflement, les palpitations de cœur persistaient toujours et même augmentaient chaque année, malgré tous les remèdes que je prenais et malgré les traitements que quatre médecins m'avaient prescrits l'un après l'autre. Je perdais le goût du travail, je ne voyais plus aucun plaisir dans la vie, et je n'avais plus aucun espoir de recouvrer la santé. J'eus un jour la bonne inspiration de prendre les Pilules Rouges, je m'en fis acheter quelques boîtes et je commençai le traitement. Je n'avais pas pris beaucoup de ces Pilules que je me sentais mieux, mon courage revenait, j'avais plus de vigueur. J'ai continué pendant quelque temps le même remède et je me suis tout à fait guérie. Rien ne vaut pour moi les Pilules Rouges, je suis heureuse de les avoir employées et j'ai le plus grand regret de ne pas les avoir prises plus tôt, il est certain que je me serais épargné plusieurs années de souffrances."

Madame JOSEPH CYR, Ste-Adélaïde-de-Pabos, Gaspé, Qué.

Ce témoignage de Madame Cyr est complet, nous n'avons rien à y ajouter. Mères de familles, lisez-le avec soin, vous êtes peut-être dans le même cas. Prenez les Pilules Rouges et dites à vos amies qui souffrent de faire de même; toutes vous trouverez ainsi le moyen de soulager vos souffrances et de vous rétablir parfaitement. Si vous avez déjà commencé à prendre les Pilules Rouges, ne perdez pas courage et persévérez, elles ont toujours guéri, elles vous guériront aussi. Le "beau mal" n'est pas une maladie qui se confine aux jeunes femmes, elle est aussi fréquente chez les jeunes filles et chez les femmes âgées. Pour toutes les femmes malades, les Pilules Rouges sont bonnes. Ce sont elles, et elles seules qui, pendant les années passées, ont opéré tant de guérisons et qui, tous les jours encore, continuent de guérir.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Si vous ne pouvez les trouver dans votre localité, nous vous les enverrons par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix. 50 cts pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

constitue pour M. Lussier plus qu'une compensation de ce qu'il n'a pas l'approbation de l'échevin Bouchard.

LA COMMISSION DU TARIF

St Hyacinthe a eu la visite de la Commission d'Enquête au sujet de la révision du tarif, samedi dernier. Nous donnerons dans un prochain numéro un résumé des représentations qui y ont été faites.

LA GLACE POUR LES BEURRERIES

Bureau du Commissaire de l'Industrie laitière Ottawa.

La saison des provisions de glace est arrivée.

Les rapports de MM. Chas. E. Mortureux et F. A. Knowlton, et autres membres du bureau de Commissaire, montrent que dans un grand nombre de beurrieres la provision de glace est épuisée avant la fin de la saison. Il semble qu'une beurrierie ne doit pas s'attendre à avoir une bonne chambre de patrons si elle n'est pas approvisionnée de glace pour pouvoir garder le beurre à une température assez basse pour le soustraire aux dangers de détérioration.

L'âge du beurre doit être compté non pas par le nombre de jours écoulés depuis sa fabrication, mais par la température à laquelle il a été soumis. Les fabricants doivent repousser l'idée qu'il n'arrive pas de mal au beurre conservé à 50 degrés pendant quelques jours. Si ce beurre devait être vendu de suite après, passe encore. Mais il est à peu près certain que ce beurre ne se vendra qu'après plusieurs semaines écoulées, et il ne faut pas l'exposer à la mauvaise influence d'une haute température, ne fut-ce même que pendant une heure, et à plus forte raison, encore moins, pendant quelques jours. Alors même que le beurre est dans son meilleur état:

Le soussigné, dans un voyage en Angleterre, l'éché dernier s'est fait rappeler tout le temps que le défaut

principal du beurre canadien est qu'il ne se conserve pas. Une température trop haute à la beurrierie est une des causes de ce sérieux défaut.

Contrairement au fromage le beurre est dans son meilleur état quand il est frais. Toute fermentation est un commencement de rancissement ou de mauvais goût, la fermentation au contraire est ralentir en abaissant la température.

Les glaciers dans les beurrieres devraient être tenus à une température inférieure à 40°; et plus bas sera la température le mieux se sera, et les patrons doivent s'informer si cette condition est observée. Les rapports qui nous sont faits, indiquent que très peu de glaciers de beurrieres conservent une température inférieure à 40°.

Les propriétaires sont d'ordinaire satisfaits du moment que l'acheteur de beurre ne trouve pas à redire. Mais ils ne doivent pas oublier que l'acheteur n'est pas celui qui se plaindra. Il l'achète pour revendre avec un bénéfice et quand ce bénéfice est obtenu, son rôle est à peu près fini.

Mais le propriétaire de la beurrierie ou les patrons ont un intérêt direct à suivre le beurre jusqu'à ce qu'il soit chez le client, parce que sa condition à ce moment dépend le sort de sa demande pour l'avenir.

J. A. Buddick, Commissaire.

FEU M. F. A. BRIEN

M. le notaire F. A. Brien, de Danville, est décédé le 23 Dec dernier, après quelques heures de maladie. Il tomba malade, matin, perdit connaissance peu de temps après et expira dans le cours de l'avant midi, au milieu de ses enfants éplorés qui eurent le temps de se rendre à sa résidence pour recueillir son dernier soupir.

M. Brien était âgé de 67 ans. Il était né à Lt Ro h. Il habitait Danville depuis 40 ans. Il y était arrivé jeune notaire. Il avait épousé Mlle Tellier.

M. le notaire Brien avait occupé plusieurs chages publiques. Il a été

conseiller, commissaire des écoles, syndic pour la construction de l'église actuelle en 1884, maître chanteur depuis son arrivée à Danville, et par-dessus tout bon, consciencieux et honnête notaire. A sa mort, il était secrétaire-trésorier des municipalités scolaires de Danville et de Shipton, secrétaire-trésorier des mêmes municipalités, charges qu'il occupait depuis de nombreuses années.

En politique M. Brien était de l'école conservatrice.

M. Brien laisse une épouse et plusieurs enfants. Ses fils sont: Hector, gérant de l'assurance Union, Sherbrooke; Uldéric, peintre, Sherbrooke; Anatole, artiste, Montréal; Alexandre, frère du Sacré-Cœur, Nashua; Grand, artiste photographe, Tremblère. Ses filles sont: Mme Dr E. Simard, Montréal; Milles Ivonne et Rosalba, Danville.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

Placement recommandable portant 6 pour cent d'intérêt.

Les actions payées de la CANADIEN BIRKBECK INVESTMENT AND SAVINGS COMPANY

Capital payé, \$1.00000

Offre une garantie absolue et un revenu assuré.

Argent à prêter remboursable par paiements faciles.

Pour tout renseignement s'adresser à L. A. MASSÉ, Agent, JULES Sr. GERMAIN, Notaire, St-Hyacinthe, Qué.

A VENDRE

Une terre non défrichée, de 240 arpents, dont 100 arpents pouvant être faits à la charrue pour \$3.00 à \$4.00 de l'arpent. Grand bois pour toutes les constructions; et beau jeune bois pour chauffage en quantité. 25 arpents d'ormière, sur bord de petite rivière traversant la propriété au large. Eau courante. A deux milles et demi d'une station de chemin de fer. Dans les Townships d'Acton.

Bon marché pour comptant. S'adresser à TACHÉ & JODOIN, Notaires, St-Hyacinthe, J. A. B.

Guérison d'un rhume en un jour Prenez les Tablettes LAXATIVE de BROMO QUININE. Les pharmaciens rembourseront l'argent si vous n'êtes pas guéris. La signature de W. W. Gwyno doit être encre sur chaque boîte. Prix 1/2 cent.

HISTOIRE DE Saint-Denis de Richelieu

CHAPITRE XIX

Fondation du couvent. Les différentes phases de son histoire. Ses supérieurs, Ses états de services. 1773-1905.

L'abbé Cherrier, en arrivant à Saint-Denis, avait constaté avec peine qu'il n'y avait eu rien d'accompli jusque-là pour procurer à l'enfance, pas plus qu'à la jeunesse, le bienfait de l'instruction. Peut-être y avait-il eu ou y avait-il présentement quelqu'institutrice ou instituteur ambulante. Si oui, c'était tout, et l'on sait que ce n'était pas là un système plus stable que fructueux.

Le catéchisme ne s'apprenait donc encore que dans la famille à force de répétitions patientes, et le pasteur, durant de longues semaines chaque printemps, continuait et achevait tant bien que mal ce pénible et peu satisfaisant travail.

Le nouveau gardien des âmes sentait toute la gravité de la lacune. Mais il y avait tant à exécuter dans la paroisse, et les ressources étaient si restreintes ! Les ruines de la guerre de Cession n'avaient pas été relevées que déjà l'on avait bâti l'église. D'un autre côté, comment laisser persévérer plus longtemps un état de choses aussi préjudiciable à l'avenir de la localité ? Trois années s'écoulaient ; et enfin dans le cours de la quatrième Dieu inspire au vigilant curé le moyen à essayer pour obvier à une partie de l'inconvénient.

Les religieuses de la Congrégation de Notre Dame, de Montréal (1), enseignaient presque gratuitement, il les demanderait ; et pour les établir, ce qui coûterait cher, il tendrait la main dans toutes les paroisses, à qui la nouvelle fondation pourrait être utile.

Il en parla à ses confrères des environs ainsi qu'à plusieurs de ses paroissiens et des leurs, et déjà un certain nombre lui offrirent de généreux secours. Voyant que son projet ne rencontrerait pas d'obstacles sur ce point, il le présenta à Mgr Briand, le 6 août 1773.

L'évêque, charmé du zèle de M. Cherrier, l'en félicita et voulut même étendre le district de ses quêtes pour le succès de son entreprise. Le curé ne lui avait mentionné que la vallée du Richelieu, sa Grandeur fixa que l'aide pourrait être demandée de Sorel à Saint-Mathias et de plus sur les deux versants de l'Yamaska, où, disait-elle, il y aurait bientôt un aussi grand monde que sur les rives richeloises (2).

Avec cette approbation, l'ardent promoteur de l'éducation, croyant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, décida le voyage de Montréal pour obtenir de la communauté en vue les deux Sœurs missionnaires désirées.

La Mère Sainte-Rose, née Véronique Létang, était alors supérieure générale depuis plus d'une année (3). Elle reçut très favorablement la requête, mais prudente elle ne s'engagea à venir que lorsqu'elle le pourrait. Les sujets n'étaient pas nombreux autour d'elle, et il y en avait plusieurs d'invalides. Les maisons déjà existantes ne se maintenaient même qu'avec difficulté (4).

Tout de même, M. Cherrier revint content ; il avait la certitude que la première fondation des filles de la Vénérable Marguerite Bourgeoys aurait lieu dans sa paroisse.

Le 8 avril 1774, il obtint du seigneur le terrain que celui-ci semblait détenir pour le couvent, au sud de la place de l'église. C'était un emplacement d'environ 337 pieds par 104 de front sur la rue Saint-Denis (5). Le donateur n'imposait sur cette concession que la rente illusoire d'un sou par année, avec en outre la seule condition d'y bâtir et entretenir une maison de religieuses enseignantes (6).

(1) — Cette communauté est d'origine canadienne et date des commencements de la colonie. Elle est due à la sainteté et au dévouement de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, née à Troyes, en Champagne, France, le 17 avril 1626. A 33 ans elle aborda au Canada pour la première fois. Pauvre fille, elle y fut d'abord pendant 4 ans la ménagère de M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal. En 1657, elle débute comme institutrice dans une ancienne école de la cité naissante. Puis elle s'embarque l'année suivante pour le pays natal, d'où, en 1659, elle amène les quatre personnes, qui seront ses premières compagnes dans la congrégation projetée. En 1671, le roi approuve sa pieuse entreprise et, 5 ans plus tard, l'évêque de Québec en fait auttant. A partir de ce moment, l'œuvre s'est constamment développée. Mère Bourgeoys est décédée à Montréal, le 12 Janvier 1700. Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*.

(2) — A la date du 6 août 1773, le curé Cherrier écrit à Mgr Briand : "Les habitants de nos cantons sont assez bien, mais... comme ma paroisse a déjà été bien accablée, je souhaiterais qu'elle ne contribuât pas seule à cette dépense... ; ne pourrait-on pas faire une tournée dans toute la rivière Chambly, qui y est également intéressée ? Plusieurs habitants hors de ma paroisse ont déjà fait des promesses, si l'on voulait bâtir ; je ne m'y fie pas tout-à-fait, mais c'est toujours un bon présage, pourvu qu'on ne les déçoive pas". L'évêque répond, le 14 suivant : "Je ne puis que louer votre projet d'établir des Sœurs dans votre bourg, elles serviront... aussi pour les paroisses de la rivière Yamaska, qui va dans peu d'années devenir presque un aussi grand monde que celle de Chambly... Je vous autorise à faire une quête dans les deux rivières, depuis Sorel jusqu'à Saint-Olivier (Saint-Mathias aujourd'hui)". *Archives de l'Évêché de St-Hyacinthe*.

(3) — Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, II, 432.

(4) — En 1828, après 171 ans d'existence, la communauté ne comptait encore que 15 missions. *Vie de la Mère Sainte-Madeleine*, 58. — Elle était loin de la prospérité actuelle, qui lui permet de distribuer le travail de 1293 religieuses professes en 123 maisons et 21 diocèses différents. Cadieux et Dérome, *Le Canada ecclésiastique de 1905*, 258.

(5) — Pour être exact, il faut dire qu'il y avait cette étendue, moins au nord-ouest un triangle de terre, dont les petits côtés mesuraient sur la rue Saint-Denis 40 pieds et sur la place de l'église 180 pieds. Acte du 8 avril 1774 par-devant notaire Jehanne et Acte de bornage de l'arpenteur J.-H. Raymond, en date du 6 août suivant.

(6) — Acte passé par-devant notaire Jehanne, le 8 avril 1774, et approuvé par Mgr Briand, le 13 mars suivant. *Archives seigneuriales* chez Dr H.-A. Mignault, de Saint-Hyacinthe.

[A suivre]

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Bi-Hebdomadaire

Est imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. DE L. TACHÉ, domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT
\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis.
L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout année commencée se paie en entier.

ANNONCES
Première insertion..... 10 centimes la ligne.
Insertions subséquentes..... 5
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centimes chaque.
Avis spéciaux..... 10 centimes la ligne.
Annonces à long terme, tarif spécial.

L'hon. M. Prefontaine

Un service solennel a été chanté à l'église de la Madeleine, à Paris, pour l'hon. M. Prefontaine.

On a rendu des hommages extraordinaires. Le Premier Ministre de France et plusieurs de ses collègues, l'ambassadeur Anglais plusieurs autres représentants officiels du gouvernement britannique y assistèrent.

Suivant la coutume française, quelques paroles furent prononcées pour faire l'éloge du défunt, après la sortie du corps de l'église.

Des troupes nombreuses, certains disent quinze mille hommes, défilerent en présentant les armes, et le général qui les commandait, rendit les hommages du salut militaire.

Le corps sera transporté au Canada à bord d'un nouveau vaisseau de guerre anglais le "Dominion" que l'amirauté a offert au gouvernement pour cette mission.

Les détails des funérailles ne sont pas encore fixés cependant.

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que les honorables MM. Fielding, Paterson et Brodard iront à Halifax pour rencontrer la dépouille mortelle de feu l'hon. M. Prefontaine. Un convoi spécial de l'Intercolonial amènera le corps à Montréal où les funérailles auront lieu le 25 du courant.

Les régiments en garnison à Halifax ren-trent les honneurs militaires au défunt et la gare de l'Intercolonial sera drapée de tentures de deuil.

COSUMMATUM EST

C'est fait ! "Prisonniers de leur parti," comme l'a dit M. Clémenceau, les sénateurs, courbés sous le despotisme-maçonnique, ont, malgré les courageux efforts d'une éloquente minorité, enregistré le décret du Grand Orient, formulé par les députés en texte législatif.

Il ne lui manque, pour avoir force de loi, que la sanction du président de la République. La Constitution, en donnant à M. Loubet le droit d'imposer au Parlement un nouvel examen de la loi, lui offrait le moyen d'honorer, par un acte patriotique, les derniers jours de sa carrière et de repousser, au moment décisif, une complicité jusqu'ici docilement acceptée. Rien ne permet d'attendre de lui cette tardive résolution et, déjà, le gouvernement a pris soin de faire annoncer que, dès demain, la loi serait promulguée. Si donc l'invoque ce recours suprême, ce n'est pas comme un sujet d'espérance, c'est afin que, devant la conscience publique, toutes les responsabilités soient nettement établies.

Ainsi, par la volonté de 341 députés et de 181 sénateurs, dont les trois quarts maudis saient au fond du cœur cette détestable aventure, grâce à la coupable faiblesse de trois hommes qui en condamnaient la folie, l'apostasie officielle de la France est proclamée.

Les noms de MM. Loubet, Rouvier et Delcassé resteront, comme ceux des coupables sur l'échafaud du pluri gravés sur l'écrit officiel qui consacre ce grand attentat.

M. Combes, sans doute, en prépara l'exécution ; mais son successeur, maître après lui de la puissance publique, armé par les circonstances d'un pouvoir incontesté, en fut d'autre véritable. Il porte ainsi devant le pays une responsabilité, dont un avenir trop prochain fera connaître l'écrasant fardeau.

L'événement d'hier est, en effet, le plus grave qui se soit, depuis un siècle, accompli dans notre histoire, plus grave que les révolutions successives, plus grave que la grande guerre elle-même : car celle-ci, en changeant les régimes, en mutilant la patrie, laissaient du moins la vieille France chrétienne debout dans la force de sa tradition.

Depuis hier, il y a encore une France catholique et il y a encore des catholiques français. Mais la nation française est, par ses représentants rayée du nombre des Etats catholiques.

C'est une inexplicable douleur pour ceux qui donnent toute leur vie à une seule idée, l'union de la France et de l'Eglise ; et c'est aussi, pour tous, un sujet de poignante angoisse, car les peuples ne déchireront pas, sans de cruelles expiations, le livre de leur destinée.

Cette douleur et cette angoisse, quoi qu'il m'en coûte de les avouer

publiquement, je ne crois pas qu'il faille les taire ; dans les drames de la vie privée, l'illusion est le pire des dangers.

Trop de voix, à mon gré, s'élèvent aujourd'hui pour la réparer dans les âmes. Sans le vouloir, elles viennent en aide à ceux dont l'intérêt est de préparer le pays, par une lente anesthésie, à la mortelle opération qu'ils ont résolue.

Je ne veux pas, par mon silence ou mon consentement, me taire l'infirmer de la France catholique.

Il y a vingt mois, quand s'ouvrit, par le voyage à Rome de M. Loubet, la campagne antifrançaise, dont le vote d'hier est le couronnement, je l'ai, ici même, dénoncée comme un crime national. Ni le temps, ni les discours, ni les écrits, n'ont modifié ma conviction.

Pas plus que l'année dernière, je ne me résigne à voir la France "débaptisée" et "défrancisée" suivant le mot de Chamfort que M. Brunnier citait hier, dans un article dont j'ai admiré la puissante argumentation, sans en admettre, cependant, toute la thèse.

En luttant depuis un an, dans la mesure de mes forces, contre la réparation, je me suis délibérément refusé à discuter la conduite que les catholiques français devraient adopter, lorsqu'elle serait votée.

J'ai trouvé, je l'ai dit dès la première heure, que de tels débats, ouverts à la veille du combat, continués au plus fort de l'action, étaient plus qu'innocent ; qu'ils troublaient, divisaient les esprits, et risquaient ainsi d'écarter l'adversaire.

Mais une autre raison me détournait de ces discussions et m'en éloige encore. Dans mon esprit, la situation ne laissait place à aucune alternative.

Une législation inspirée par la haine, conçue dans le but avoué d'amoindrir l'Eglise de France, ne pouvait, à aucun titre, servir de base à un ordre régulier.

La violence de quelques législateurs sans mandat pour une œuvre aussi différente de leurs fonctions normales, était impuissante à substituer, hors de tout consentement de la nation, un régime nouveau à celui qu'un siècle avait consacré.

La seule volonté de quelques hommes, contempteurs du droit national, dédaigneux des formes diplomatiques requises par les lois de la plus vulgaire déférence, était insuffisante pour détruire le Concordat, traité bilatéral entre la France et le Saint-Siège.

Une loi rendue dans de telles conditions, sans parler de la spoliation qu'elle décrète en déchirant les engagements les plus solennels de l'Etat, sans parler des dispositions arbitraires ou iniques qu'elle renferme, une telle loi est une loi nulle et non avenue.

Il ne s'agissait, à mes yeux, ni de l'accepter, ni de la repousser, mais purement et simplement de l'ignorer, laissant à la violence le soin d'achever son œuvre.

Un sénateur qui ne saurait être accusé d'esprit réactionnaire, M. Tillye s'est hier honoré par une parole où je trouve ma pensée : "Voilà votre loi ! j'la repousse du pied !"

Oui, je pense depuis un an, je pense encore que, si demain, les ou-

M. CHS. VANDEMEULEBROUCK

Guéri de mauvaises digestions

Par les PILULES MORO pour les Hommes.

" Mon estomac me torturait depuis plusieurs années. J'ai pris les PILULES MORO et me voilà tout changé. L'appétit est revenu, les digestions sont faciles. Plus de gêne, plus de douleurs. Enfin, je suis guéri complètement. Je suis heureux de le faire savoir aux hommes qui se trouvent atteints du même mal.

Charles VANDEMEULEBROUCK,

Spencer & Norwood St., Germantown, Philadelphie, Pa.



M. CHS. VANDEMEULEBROUCK
Spencer & Norwood St., Germantown, Philadelphie, Pa.

Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Moro.



L'Étiquette est de papier blanc imprimé en bleu.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724, rue Ste-Catherine, Montréal.

L'estomac, voilà le côté faible de milliers de gens.—La guérison des maladies d'estomac, voilà le côté fort des Pilules Moro. M. Vandemeulebrouck peut en dire beaucoup sur ce sujet, lui qui, depuis sa jeunesse, a toujours souffert de l'estomac. Les Pilules Moro guérissent les maladies de l'estomac parce qu'elles purifient et enrichissent le sang, parce qu'elles fortifient les organes digestifs. Par leur action puissante sur le sang et sur le système nerveux, elles guérissent aussi la faiblesse générale, les maux de tête, les insomnies. Leur action est si puissante que bientôt l'homme qui en fait usage redevient vigoureux, il reprend son énergie, sa bonne humeur, le bien-être et toute sa vitalité.

Nous sommes heureux de signaler ce remède précieux à tous les hommes qui souffrent, et de pouvoir leur fournir des milliers de preuves à l'appui de ce que nous avançons.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les PILULES MORO pour les Hommes, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les PILULES MORO. Les hommes malades, qui veulent se guérir, doivent se méfier, car il y a de leur santé, et ainsi prévenus, ils doivent exiger les PILULES MORO pour les Hommes, qui sont contenues dans des boîtes de bois, enveloppées d'une étiquette imprimée en bleu, portant le nom de la Compagnie Médicale Moro, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous leur enverrons sur réception du prix : 50 cts pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

Car, il est impossible d'en douter l'oppression que celle-ci leur réserve sera cent fois pire que la gêne, dont le régime concordataire a pu leur faire sentir le poids incommode.

Les articles organiques, il est vrai, ont disparu ; mais le règlement d'administration publique de la loi de séparation nous promet d'autres et de plus rudes épreuves.

C'est là qu'on connaît la pensée maçonnique et ce que peut signifier, pour les jacobins, le régime de la séparation.

Nous avons le cou dans le nœud coulant. Doucement, progressive ment, on va l'assujettir, et, dans quelques mois, quand tout sera bien en place quand on n'aura plus à craindre, au moment des élections, le réveil des patients endormis, le règlement d'administration serrera la corde pour l'étranglement décisif.

Alors nous apprendrons ce que seront, au vrai, ces associations culturelles, bases de toute la législation nouvelle, dont nul, jusqu'ici, n'a pu définir le caractère ; nous saurons si sera loisible aux évêques de fixer les conditions auxquelles leurs membres devront satisfaire, ou si, comme c'est le vœu de M. Buisson, comme M. Clémenceau en a montré la perspective, elles devront être ouvertes à tout venant, afin que l'Eglise puisse "évoluer" au gré des incrédules pratiquants ou des croyants non pratiquants, afin surtout que puissent éclater entre elles les conflits ardemment souhaités pour lesquels suivant le mot de M. Clémenceau, on a mis "avec le Conseil d'Etat, les arrêts de justice entre les mains du gouvernement."

Aussi, nous apprendrons ce qu'il plaira à nos ennemis d'entendre par ces fameuses "règles d'organisation du culte" dont, à mesure que les polémiques ont obscurci le débat du mois de mars dernier la signification est chaque jour devenue plus confuse.

Alors aussi nous saurons ce qu'ils appelleront "l'exercice du culte," objet spécial et exclusif des associations culturelles et ce que M. Briand retient dans sa pensée, quand, à propos de la nomination des évêques, il disait : "Nous sommes très suffisamment armés à l'égard des candidats à l'épiscopat."

Nous aurons tout cela, et de quelles entraves sera entourée la formation du patrimoine des associations nouvelles, et comment sera interprétée la loi de police, qui place les ministres du culte sous la surveillance des délégués de la préfecture.

Pour aujourd'hui, nous ne savons rien, sinon qu'un grand crime a été commis, dont les conséquences sont incalculables, et que le pays vient de faire, sans s'en douter, un saut terrible dans le plus redoutable inconnu.

Au milieu de l'obscurité qui abri-

te l'attente, la Lanterne a laissé, dès hier, échapper un jet de lumière crue : "C'est folie d'espérer, dit-elle, nous ne disons pas un rapprochement, mais une simple trêve. "Que les cléricaux acceptent la loi actuelle ou se révoltent contre elle," nous n'en continuerons pas moins à les combattre sans merci."

Voilà dans quel esprit sera demain appliquée la loi de séparation. Nous sommes avertis.

J'ai osé écrire en tête de cet article la parole sacrée qui, dans le dernier souffle du Sauveur proclama l'accomplissement des destins du monde.

L'acte qui vient d'être définitivement, dans les titres de la France, le nom du Christ, depuis si longtemps traîné, parmi les outrages sur le calvaire législatif, est acte assez grave, assez douloureux pour justifier une si grande audace.

"Consummatum est !" La sentence portée par le Sauveur maçonnique est exécutée. Le Christ a cessé d'être en France officiellement reconnu.

Mais le cri de la victime auguste ne fut pas seulement la tragique annonce du crime ce fut aussi la promesse de la Rédemption.

D'après cette heure, l'Eglise et le monde connaîtront la fécondité du sacrifice.

C'est par là que la journée d'hier apparaît à la fois, pleine de deuil et riche d'espérance.

J'ai entendu souvent, depuis un an reprocher à ceux qui dénonçaient les périls et les menaces de la séparation, de ne point marquer assez de courage et de confiance dans les ressources de la vie catholique.

La douleur, cependant, peut arracher des larmes sans abattre les cœurs. Avec la grâce de Dieu, j'ose espérer que les ennemis de la séparation ne se laisseront aujourd'hui, pour la défense de la foi, vaincre par personne.

Quelles que soient les dispositions arrêtées par le Souverain Pontife, la lutte qui commence sera longue, pénible et difficile. Sans recourir aux accents dramatiques, sans prévoir d'autres sacrifices que les sacrifices matériels, d'autres martyres que ceux des âmes, il est certain que nous souffrirons, que nous souffrirons beaucoup.

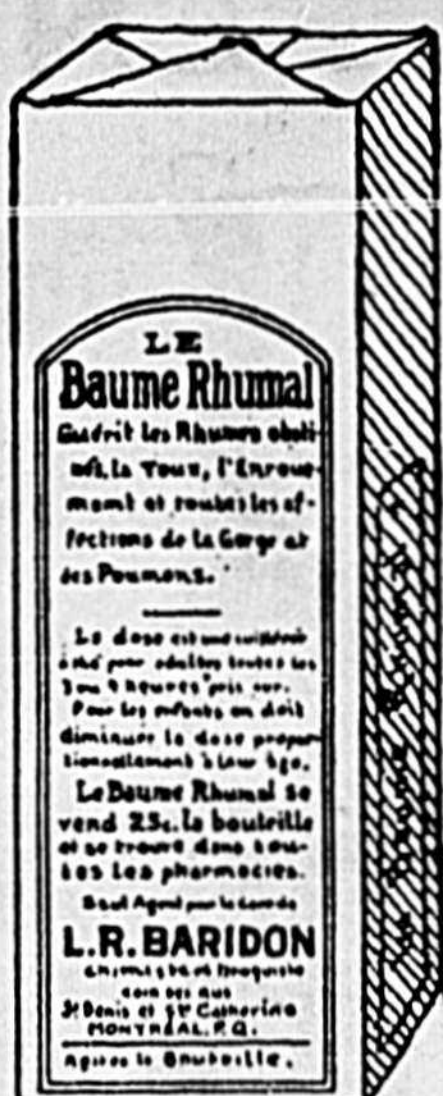
Cette souffrance, elle même, sera notre salut. L'histoire de l'Eglise est pleine de triomphes engendrés par ses défaites.

Quand nous allons à Rome, nous prosterner un pied du Pape, en sortant du Vatican par la porte de bronze, nous y recourons d'abord l'obélisque dressé dans le cirque de Néron, et sur ses flancs l'inscription victorieuse :

"Ecce crux Domini : fugite partes adversæ ! Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !"

Voilà notre force. Unis derrière le Pape, serrés autour de nos évêques, quoi qu'il advienne, nous combattrons sans défaillance, les cœurs en haut, les yeux tournés vers la croix qui porte le Christ invincible.

A. DE MUN, de l'Académie française.



BAUME RHUMAL

Est un remède préparé spécialement pour guérir les affections des organes respiratoires, à savoir :

Toux, Rhume, Bronchite, Croup, Etc.

Lorsqu'il s'agit de toux et rhumes ordinaires, quelques doses suffisent pour guérir la maladie et faire recouvrer la santé au patient, et ce, en un jour ou deux.

TONIQUE ET RESTAURANT

Il est inappréciable contre la toux des enfants. Il est agréable au goût et ne dérange pas l'estomac.

VOICI CE QUE DIT UN JUGE EMINENT :

"J'ai fait usage de votre BAUME RHUMAL et je l'ai trouvé bien efficace."

Voyez la Brochure qui Entoure la Bottle.

Les personnes qui toussent la nuit se trouveront, en prenant une dose de BAUME RHUMAL au moment de se mettre au lit, débarrassées de ces quintes débilitantes et goûteront un repos réparateur. A vendre chez toutes les Pharmaciens et Marchands Généraux du pays.

25c la Bouteille.

FABRIQUE PAR **L. R. BARIDON**, Déménagé au No. 13, rue St Jean, Montréal.

NOTES LOCALES

Trois mariages fashionables sont célébrés dans notre ville d'ici à quelques jours : celui de M. J. N. Dubé, manufacturier, avec Mlle Héloïse Raymond, celui de M. Horace d'Artois, ci-devant de St Hyacinthe et maintenant de Québec, avec Mlle Alice St Jacques, fille de M. le maire St Jacques, et celui de M. Jules Richer, marchand et manufacturier, avec Mlle Eva Benoit, fille de M. Alfred Benoit, bourgeois de cette ville.

Pour vos couvertes de laine, flanelles, confortables et lainage de toute sorte, allez chez **BERGERON & SICOTTE**.

L'on prête à MM. Louis Côté & Frère, de cette ville, propriétaires de moulins à farine, l'intention d'offrir leur pouvoir hydraulique pour fournir à la cité la force motrice nécessaire et dont cette dernière aurait besoin pour fabriquer elle même la lumière municipale des rues, places et édifices publics.

Notre magnifique choix d'étoffes à robes et autres nouveautés pour Dames est maintenant en exhibition chez **BERGERON & SICOTTE**.

MM. les abbés Pratte, ancien curé à Roxton Falls puis à Saint-Simon de Bagot, et Lassalle, docteur en médecine à Saint-Césaire, tous deux retirés à l'hospice Saint Charles en cette ville sont gravement malade et l'on s'attend à leur mort prochaine vu leur grand âge.

Guérison garantie des Hémorrhoides. Toutes les catégories d'hémorrhoides seront guéries par l'onguent PAZO. Tous les pharmaciens sont autorisés à vous remettre votre argent si la guérison n'arrive pas entre 6 à 14 jours. Prix 20 centes.

La Eastern Towships Shoe Co. de cette ville, a décidé de changer de place d'affaires. Elle s'est assurée le magasin ci-devant occupé par M. Désautels, fabricant couvreur dans la bâtisse de La Tribune.

M. Moïse Petit, marchand de tabac, jouets d'enfants et d'épicerie, etc., a l'intention d'abandonner sous peu ce commerce qui lui a si bien réussi, pour se livrer à d'autres occupations.

N'achetez pas vos tapis et papiers sans avoir vu le bel assortiment reçu chez **BERGERON & SICOTTE**.

Un voyageur de commerce représentant une fabrique de tabacs, de Québec, M. Bégin, descendu à l'hôtel Yama-ka, mardi, s'y est fait voler durant la nuit suivante dans la chambre où il reposait, tout l'argent dont il était porteur ainsi que son billet comme voyageur. Notre chef de police après enquête, a cru devoir opérer l'arrestation d'un voyageur. L'on a trouvé sur le prévenu quelques piastres. Le portefeuille et le

billet de voyageur sont restés jusqu'ici introuvables. Nous espéons cependant, vu l'habileté de notre chef de police que le véritable coupable de ce vol audacieux sera bientôt confond. L'accusé se réclame d'excellentes relations à Montréal et particulièrement se dit le beau frère du propriétaire conjoint de l'un de nos plus grands journaux à Montréal.

La garde Salaberry procédera le 8 janvier à son assemblée annuelle et à l'élection de ses officiers.

La maison Casavant et Frère grands manufacturiers d'orgues de cette ville, vient d'installer de superbes et dispendieux instruments (orgues) dans diverses églises de différentes dénominations religieuses, notamment à Winnipeg, Manitoba, à Windsor, à Stratford et à Brautford, Ont., puis New York. Outre plusieurs autres commandes importantes dont elle est aussi chargée, la même maison est aussi chargée d'un orgue d'espérance pour une église de Leaming, Ont., puis d'un autre à peu près semblable pour une congrégation de Stratford, Ont.

M. Ludger Maclou, l'un des principaux employés de la maison Casavant et Frère, plus particulièrement chargé de surveiller sur les lieux mêmes, la réception et l'installation des orgues de cette importante maison, nous revenait durant la semaine qui a précédé le jour de l'An, après plusieurs semaines d'absence, en rapport avec ses fonctions.

La Société Philharmonique et les citoyens généreux qui ont aidé à la quête de la Guignolée ont lieu de se féliciter des résultats obtenus. Bien que la température n'ait pas été bien favorable et que la quête se soit trouvée à avoir lieu un samedi soir, il a été donné \$135.09 en argent, et une valeur de \$300.00 en effet. La distribution s'est faite dans les salles de la Philharmonique, et 153 personnes, en besoin ont eu leur part du produit de la quête. Reconnaissance à la Philharmonique aux quêteurs et à ceux qui ont donné.

La séance de chiffres, donnée par M. le professeur B. Lalime, a comme les années d'années, remporté beaucoup de succès.

Une assemblée des actionnaires de la "Emporium Cigar Company" a eu lieu la semaine dernière. Nous n'en connaissons pas encore le résultat définitif. Cependant, on nous assure que les difficultés qui semblaient exister, vont être réglées à la satisfaction de tous.

Dimanche soir vers les neuf heures et demie, un incendie a détruit de fond en comble, le grand bâtiment situé sur le côté nord de la voie du Grand-Tronc, connu ici sous le nom de "Hangar à foin de Foe & Sons." Le feu aura été mis, sans doute, par une étincelle venant d'une

locomotive, et pénétrant à l'intérieur de la bâtisse, par un des quatre ventilateurs pratiqués sur le toit. On dit qu'il y avait dans ce hangar quelques chars de bois appartenant à M. Isidore Laporte, sur lequel il n'y avait pas un sou d'assurance. Quant à la propriété Foe et Sons, elle était assurée d'une manière suffisante.

Le nommé "Jackson" Robert fils du préposé aux bagages du train local, a été victime d'un très grave accident dans la cour du chemin du Québec Southern.

Il était debout sur un char de fret ; un contre coup donné par l'engin, le fit tomber sur la voie entre ce char et le tender qui lui écrasa effreusement la jambe gauche à deux endroits.

Il fut transporté par la voiture de la police à l'hôpital St Charles, où l'amputation de la jambe fut jugée nécessaire. Le Dr Eug. Turcot fit l'opération en coupant le fémur au os de la cuisse, aux deux tiers de sa hauteur.

On a tout espoir de réchapper le patient.

Montréal Ste Anne

La contestation de l'élection de M. Gallery, député libéral pour la division Ste Anne de Montréal s'est terminée par l'annulation de l'élection et la déqualification de M. Gallery, pour sept ans.

Juges : Ler Hons. J. J. Davidson et Robidoux, avocats MM. Bisailon.

CRISE DE LA PUBERTE

TEMPS DE DOULEURS ET DE DANGERS

Mademoiselle Emma Cole dit que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham lui a sauvé la vie et redonné la santé.

Que de vies de belles jeunes filles ont été sacrifiées à l'époque de la puberté. Que d'irrégularités ou de déplacements se sont développés à cette importante période, et ont occasionné des années de souffrances!



La pudeur des jeunes filles et leur excessive sensibilité déroutent les mères et trompent les médecins, parce qu'à cette période critique elles ne se confient point. Une mère devrait venir en aide à son enfant et se rappeler que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham préparera son système, à ce moment, pour le changement qui approche et le début des menstrues chez la jeune fille, sans douleurs ou irrégularités.

Mademoiselle Emma Cole, de Tullahoma, Tenn., écrit : "Chère Mde. Pinkham - Je désire vous dire que je jouis d'une meilleure santé que jamais et je le dois au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."

À l'âge de quatorze ans je souffrais presque continuellement et pendant deux ou trois ans j'avais des douleurs au côté, migraines et j'étais nerveuse et j'avais des étourdissements; les médecins ne purent me soulager. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me fut recommandé et après en avoir pris, ma santé s'améliora rapidement et je crois qu'il m'a sauvé la vie. J'espère sincèrement que mon expérience profitera à d'autres jeunes filles qui passent de l'enfance à la puberté, car je suis convaincue que votre Composé en fera autant pour elles."

M. EDOUARD DETHIER

Le 10 janvier prochain, nous aurons la bonne fortune d'entendre à la salle de l'Hôtel-de-Ville, à St-Hyacinthe, M. Edouard Dethier le plus remarquable virtuose qu'ait produit la jeune école belge.

M. Edouard Dethier est né à Liège en 1885. A dix ans, il entrait au Conservatoire de sa ville natale et cinq ans plus tard, remportait le premier prix d'un concours auquel 36 élèves prenaient part. L'année suivante, il était couronné au Conservatoire de Bruxelles, avec la plus grande distinction, et le maximum des notes.

Retenu au Conservatoire comme professeur de violon, il y devint célèbre, non seulement pour sa virtuosité, mais encore pour son merveilleux enseignement. Joachim l'entendit et lui prêta un glorieux avenir. Ysaye l'appela un prodige. M. Dethier sera accompagné par M. A. Rosenstein, un pianiste new-yorkais de haute réputation, qui a fait ses premières études sous M. Dominique Ducharme, de Montréal, et à maintes fois accompagné les célébrités qui sont passés au Metropolitan Opera House de New-York.

M. Edouard Dethier est le frère de M. Gaston Dethier qui a fait l'inauguration de l'orgue du Gesù à Montréal, construit par MM. Casavant.

GUERIE DE LA NEURASTHENIE

Après avoir fait usage du **Vin Phosphate au Quinquina des RR. PP. Trappistes.**

Ce que dit Mad. Naz. Laliberté, 1604 Ste-Catherine, Montréal. Montréal, 9 novembre 1905.

MM. Motard, Fils & Sénécal, Montréal.

Messieurs, C'est un agréable devoir pour moi de vous faire parvenir ma haute appréciation des grandes qualités curatives de votre fameux VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA DES RR. PP. TRAPPISTES.

À la suite d'un surmenage tout le système s'en ressentait et mon état de nervosité ne faisait que s'accroître et je me voyais confrontée avec la terrible maladie que l'on nomme Neurasthénie ; je ne dormais plus.

Une personne avisée me vanta les propriétés du VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA DES RR. PP. TRAPPISTES ; après avoir fait usage de deux ou trois bouteilles, je me trouvais aujourd'hui complètement remise. Les forces me sont revenues et mon sommeil est régulier et réconfortant.

C'est donc pour la meilleure des causes que je me soucierai, Votre toute dévouée, MME NAZ. LALIBERTÉ, 1604 Rue Ste Catherine, Montréal.

CE VIN EST EN VENTE PAR TOUS LES PHARMACIENS ET ÉPICIERS. **MM. MOTARD FILS et SENECAL, Seuls Agents.** 5 Place Royal, Montréal.

"SUR DEMANDE NOUS VOUS ENVERRONS" GRATIS "NOTRE INTERESSANT ALMANACH POUR 1906"

CONVERSION

Une touchante cérémonie a eu lieu la semaine dernière à Paquetville. Sa Grandeur Mgr de Sherbrooke a baptisé le jeune américain M. Thomas Harry Van Dyke, sa femme et ses deux enfants.

Cette cérémonie a été d'autant plus digne, en raison que la famille est très estimée et très aimée dans le comté de Compton.

Le lendemain matin, dimanche, eut lieu la communion et la confirmation des nouveaux néophytes.

M. Van Dyke et les siens avaient très pûs d'un an l'idée de se convertir à la fois catholique romaine, à ce point qu'ils fréquentaient régulièrement l'église paroissiale, le dimanche, et les grands jours de fête.

M. Van Dyke est âgé de 55 ans. Bien qu'originnaire de New Hampshire, il demeurait à Paquetville, où il a construit une magnifique villa.

Il a été membre de la Législature américaine et sénateur pendant deux ans pour le New Hampshire. Il fait un grand commerce de bois dans le New Hampshire, le S. G. N. Y. et le comté de Compton.

DES AUTELS & ST-GERMAIN

NOTAIRE PRÉPARÉ D'ARGENT À CONDITION FACILE 7 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE JOS. C. DESAUTELS, H. ST-GERMAIN

Lussier & Gendron

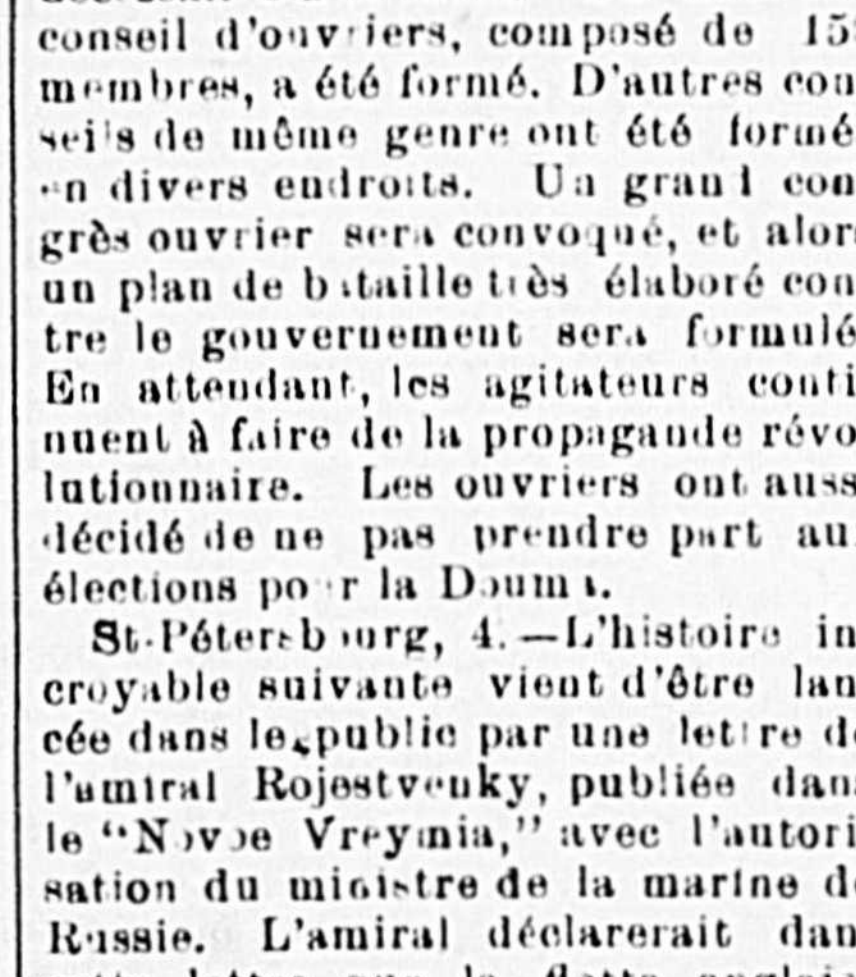
AVOCATS 76 Rue Girouard, St-Hyacinthe

60 YEARS' EXPERIENCE PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C. Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HARRISON PATENT OFFICE, 319 Broadway, New York. Patent taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American. A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms: \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & CO 361 Broadway, New York Branch Office, 625 F. St., Washington, D. C.

LE MEMBRE DU CONGRÈS LIVINGSTON

Dit que la Peruna est un Splendide Tonique pour le Catarrhe.



Le Colonel L. I. Livingston, Membre de la Commission Industrielle et le démocrate le plus influent du Comité d'Appropriations dans la Chambre des Représentants, qui demeure à Atlanta, Ga., écrit : "C'est avec plaisir que de concert avec le général Wheeler, le Membre du Congrès Brewer et d'autres, je recommande la Peruna comme un excellent tonique et une guérison pour le Catarrhe." - Col. L. I. Livingston.

Catarrhe Guéri. Toutes les formes de catarrhe, aigu ou chronique, sont guéries promptement et pour toujours. C'est par son action sur le système nerveux que la Peruna a gagné une réputation universelle comme un remède sûr et efficace pour toutes les formes de catarrhe quelle que soit sa location. M. Jas. O. Morin, 1179 Rue Ontario Montréal, Canada, écrit :

"La Peruna est certainement un grand remède pour le catarrhe. Elle m'a guéri d'un catarrhe du cerveau et je l'endors avec plaisir. Les Canadiens sont particulièrement affectés de cette maladie, et pendant des années les docteurs ont essayé de la conquérir avec des élixirs, des poudres et des pilules, mais la Peruna a résolu le problème, et depuis que la médecine s'est établie ici, des centaines de personnes ont été guéries du catarrhe." - Jas. O. Morin.

Si vous ne dérivez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'emploi de la Peruna, écrivez de suite au Dr. Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils. Adressez vos lettres à : Dr. Hartman, Président de la Hartman Sanitorium, Columbus, Ohio.

Nous Achetons PELLETERIES.

Les pelletteries sont maintenant très belles. C'est le temps de faire la chasse et de nous en envoyer le produit. Nous sommes la plus forte maison dans ce commerce et nous donnons argent comptant et au plus haut prix du marché. Envoyez pour liste de prix et informations au sujet du marché.

REVILLON FRÈRES, Ltes. 104 RUE MCGILL, MONTREAL.

NOTRE PÈRE. Bracelet. Le plus petit jamais fabriqué. On n'importe que les meilleurs métaux. Grande satisfaction à tous. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMÉRICAIN 2 rue St-Denis, MONTREAL.

PIANOS Boston. M. J. ARNDT, 1605, Rue Ste-Catherine, MONTREAL.

CONVERSION

Halifax, 2—Le professeur Alex. Graham Bell a fait l'expérience, hier, d'une machine volante de son invention qui s'est maintenue à une hauteur de trente pieds en portant un homme de 165 lbs. M. Bell a baptisé sa machine : "Frost King. Il est très satisfait et est parti pour Washington.

Les dépêches d'Europe nous apprennent que la révolution a été vaincue, enfin.

Un millier de typographes se sont mis en grève mardi à New York.

Un journal de Paris annonce que M. Léon Bourgeois, ancien ministre a été nommé ambassadeur de France à Berlin. D'autres journaux prétendent que M. Bourgeois sera candidat à la présidence de la République.

St-Petersbourg, 4—L'assemblée générale des membres du conseil des ouvriers et des représentants de l'Organisation du prolétariat, qui vient d'être tenue sur la frontière de la Finlande a duré 36 heures. L'assemblée s'est ajournée après avoir reconnu que le gouvernement avait démenti sa force contre les grévistes et les organisations ouvrières et qu'il était maintenant nécessaire d'organiser la révolution armée sur des nouvelles bases. On a promis aussi avoir commis une erreur en livrant bataille au gouvernement, sans avoir fait tous les préparatifs nécessaires à la lutte. Un nouveau conseil d'ouvriers, composé de 150 membres, a été formé. D'autres conseils de même genre ont été formés en divers endroits. Un grand congrès ouvrier sera convoqué, et alors un plan de bataille très élaboré contre le gouvernement sera formulé. En attendant, les agitateurs continuent à faire de la propagande révolutionnaire. Les ouvriers ont aussi décidé de ne pas prendre part aux élections pour la Douma.

St-Petersbourg, 4.—L'histoire incroyable suivante vient d'être lancée dans le public par une lettre de l'amiral Rojstvenky, publiée dans le "Novye Vremya," avec l'autorisation du ministre de la marine de Russie. L'amiral déclarerait dans cette lettre que la flotte anglaise était prête pour détruire la flotte russe dans le cas où la bataille de la mer du Japon aurait tourné à l'avantage des Russes.

Dans le secret absolu gardé par l'amiral Togo sur les mouvements de sa flotte, même à l'égard de l'amiral de la flotte anglaise son allié, l'amiral anglais avait concentré ses forces à Wei Hai-Vei et s'attendait à recevoir l'ordre d'anéantir la flotte russe, si cette tâche était au dessus des forces des Japonais. L'anticipation de la flotte russe étant, d'après l'amiral Rojstvenky, le but de l'Angleterre.

New York, 2—Charles T. Yerkes, le financier et promoteur de chemins de fer bien connu de Londres et de Chicago, est mort à l'hôtel Waldorf-Astoria, où il était malade depuis six semaines. À son lit de mort étaient Mme Yerkes, Charles Edward Yerkes, son fils, Mme Ch. Roundmiller, sa fille et le Dr Loomis.

La population de Barcelonne en Espagne est frappée de terreur. Les anarchistes terrorisent les gens paisibles en lançant des bombes.

De L'Etranger

New York, 2—Charles T. Yerkes, le financier et promoteur de chemins de fer bien connu de Londres et de Chicago, est mort à l'hôtel Waldorf-Astoria, où il était malade depuis six semaines. À son lit de mort étaient Mme Yerkes, Charles Edward Yerkes, son fils, Mme Ch. Roundmiller, sa fille et le Dr Loomis.

La population de Barcelonne en Espagne est frappée de terreur. Les anarchistes terrorisent les gens paisibles en lançant des bombes.

MAISON TRAHAN & McNULTY

NOUS FAISONS UNE VENTE SPECIALE

DE MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Venez un des jours de la semaine, dans n'importe quel Département, nous sommes prêts à vous faire économiser de l'argent sur vos achats.

ÉTOFFES À ROBES ET À COSTUMES.

Beau Drap à Costumes, Couleurs assorties, valant 30 à 35c, réduit..... 19c.

Bonnes Serges, tout laine, couleurs assorties, valant 30 à 35 c, réduit..... 21c.

COUPONS DE TWEEDS et ÉTOFFES À COSTUMES.

Moitié Prix.

Fanellette Grise, laine et coton, seulement..... 11c.

Un bon Sateen noir, bonne qualité, "..... 10c.

Grandes Réductions.

SUR TOUS NOS MANTEAUX POUR DAMES ET JEUNES FILLES.

AINSI QUE SUR NOS JUPES, JUPONS ET MATINÉES.

SOUS-VÊTEMENTS EN TRICOT.

POUR HOMMES, JEUNES GARÇONS, DAMES, JEUNES FILLES ET ENFANTS.

UN GRAND CHOIX DANS TOUTES LES LIGNES.

Une visite conviendra les plus incrédules.

TRAHAN & McNULTY

MACASIN D'UN SEUL PRIX,

Enseigne de la Boule Rouge.

ST-HYACINTHE.

Maisons d'Affaires

BISSONNET & BRODEUR
Marchands-Tailleurs et merciers,
169 rue Cascadés.

JOS. BRODEUR & CIE.,
(Jobbers) Marchandises sèches et Épiceries.
Gros et Détail.
228 et 234 rue Cascadés.

S. BOURGEOIS & CIE.,
Magasin-Général,
Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS
marchandises sèches et Nouveautés,
63 et 67 rue St-François.

EDOUARD CHAUSSE
Artiste-Sculpteur
Monuments Funéraires en Marbre et Granit.
269 rue Cascadés

DUSSAULT & LAMARQUEUX,
Fondeurs
4 rue Hyacinthe.

JOSEPH HUETTE Tél. 246
Fermier-Plombier et Couvreur,
68 rue St-Simon,
Place du Marché.

CHAS. G. RACICOT
Marchand de Grains, Farines, Son, Gru,
Monie, etc.
Coin des rues St-Antoine et Mondor

Le Fer du Québec Southern
Tous les jours dimanches excoptés

STATIONS.

Read down	Eastern time.	A. M.	P. M.	P. M.
6.35	2.25	Pierreville	12.18	8.03
6.40	2.30	St-Fran. du Lac	12.19	8.00
6.53	2.47	Yamaska	11.58	7.46
6.59	3.37	St. Sorel	10.40	6.50
7.08	3.49	Belleveuve Jct.	10.28	7.32
7.15	3.57	St. Robert	10.21	7.23
7.30	4.10	St. Aimé	10.10	7.07
7.44	4.24	St. Louis	9.59	6.53
8.10	4.40	St. Jules	9.45	6.34
8.35	4.50	St. Barnabé	9.35	6.20
8.47	5.10	St. Hyacinthe Jct.	9.20	6.05
8.50	5.15	St. Hyacinthe	9.15	5.50
10.50	5.45	St. Hyacinthe	8.40	5.25
11.20	6.07	St. Damase	8.20	5.57
11.50	6.29	Rougemont	8.00	5.30
12.10	6.38	St. Angèle	7.49	5.10
12.38	6.51	St. Gervais	7.35	4.52
12.50	7.00	St. J. J. Iberville	7.25	4.40
1.00	7.10	St. J. J. Iberville	7.15	4.30
1.15	7.40	Iberville Jct.	5.20	6.30
8.13	1.48	St. Sabrevois	4.51	6.17
8.28	2.13	Henryville	4.35	6.08
8.34	2.40	Clarenceville	4.03	5.56
8.40	2.50	Noyan Jct.	3.50	5.50

Arrête le samedi seulement.
Arrête sur signal du pavillon.
s trains no 1 et no. 60 font raccordement à Borel.
Service de York Palman entre St-Hyacinthe Boston et New-York via Burlington et Rutland.
1 décembre 1905.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.
Rue Cascadés, ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAU, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.
Huile d'olive pour Sanctuaires.
Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

JOS. O. G. MIGNAULT,

INGÉNIEUR CIVIL
ARPENTEUR-GEOMETRE.
Spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Éclairage Électrique.
Construction de Ponts et chaussées.
Développement de Pouvoirs d'Eau.
Arbitrages, Évaluations, etc., etc.

Adresse: SHERBROOKE, P. O.

FEUILLETON

Je marie mon Oncle

CHAPITRE IV

Quand il eut disparu au haut de la montée, elle referma sa fenêtre et s'appêta à quitter sa toilette, le corsage de soie rose qui, de longtemps sans doute, ne serait plus à semblable fête.

Un parfum suave remplit la chambre et le rameau d'oranger oublié dans le nœud de ruban tomba aux pieds de la jeune fille.

Elle le ramassa, en aspira la senteur pénétrante, sourit, arrangea les pétales meurtris, les feuilles froissées, puis elle mit dans un petit vase de cristal quelques gouttes d'eau, y trempa la branche et la déposa devant une statuette de la Madone.

—Ma première et dernière couronne d'oranger, murmura-t-elle avec un sourire.

Puis, la vision de Margot de la Barre valsant au bras de l'oncle Robert passa devant ses yeux.

Et elle les ferma en répétant le refrain de Mignon :

Connais-tu les pays où fleurit l'oranger,
Le pays des fruits d'or et des roses vermeilles..

CHAPITRE V

Autour des pignons ardoisés du donjon et du clocher de Bourg le Froid les dernières hirondelles s'assemblaient pour partir. Déjà, dans une rafale venue du nord, on avait vu passer une bande de corbeaux présageant un hiver hâtif et vigoureux. Avec septembre, les vacances s'achevaient; Odile faisait sa malle. Après les deux mois de liberté passés auprès de son oncle, il lui fallait reprendre sa tâche à Notre-Dame des Arts. D'ailleurs, elle s'estimait heureuse de trouver, à l'ombre protectrice du cloître, asile et travail assurés, avec, autour d'elle, tendresse et charitable dévouement.

Quand même, il lui en coûtait de partir, car c'était, jusqu'à Pâques, la séparation d'avec son oncle; c'était, pour lui, plus encore que pour elle, tout un long hiver d'isolement en ce coin perdu des montagnes.

Il lui fallait partir à l'heure où, peut-être, son rêve allait se faire réalité.

Où s'en iraient maintenant les projets à peine ébauchés par Madame Bonvalet? L'oncle Robert consentait-il à retourner à la Renardière où les châtelains et Marguerite de la Barre demeuraient deux mois encore? N'allait-il point, par son originalité, manquer cette magnifique occasion, comme il avait fait échouer tant d'autres?

Odile réfléchissait à tout cela et son front était lourd de soucis. Aussi, les recommandations adressées à Robert furent-elles nombreuses et pressantes, recommandations qu'elle le menaçait d'afficher sur une pancarte à côté des avis administratifs.

1. Gardez-vous de refuser, sous de mauvais prétextes, les invitations de Madame Bonvalet et autres.

2. Souvenez-vous que Mademoiselle de la Barre vous présentera sûrement son cahier de loterie pour les pauvres. Faites sur vos cigares des économies afin de glisser dans sa bourse un beau louis d'or.

3. N'oubliez point la vente de charité du 26 décembre dans les salons de la colonelle et préparez, pour le comptoir de Mademoiselle de la Barre et Madame Bonvalet, de jolis bibelots.

A vos heures de solitude, peignez boîtes, sachets et coffrets, sculptez artistement des manches d'ombrelles et de parapluies.

Sachez vous montrer aimable, serviable, pressé.

Enfin pénétrez-vous bien de cette pensée que ce n'est pas en "faisant l'ours", suivant votre aimable expression, et en vous cantonnant au coin de votre feu entre vos papiers et Vanda, que vous arriverez à conquérir, avec la main de la jolie Margot, le bonheur que je vous désire.

Ainsi soit il.

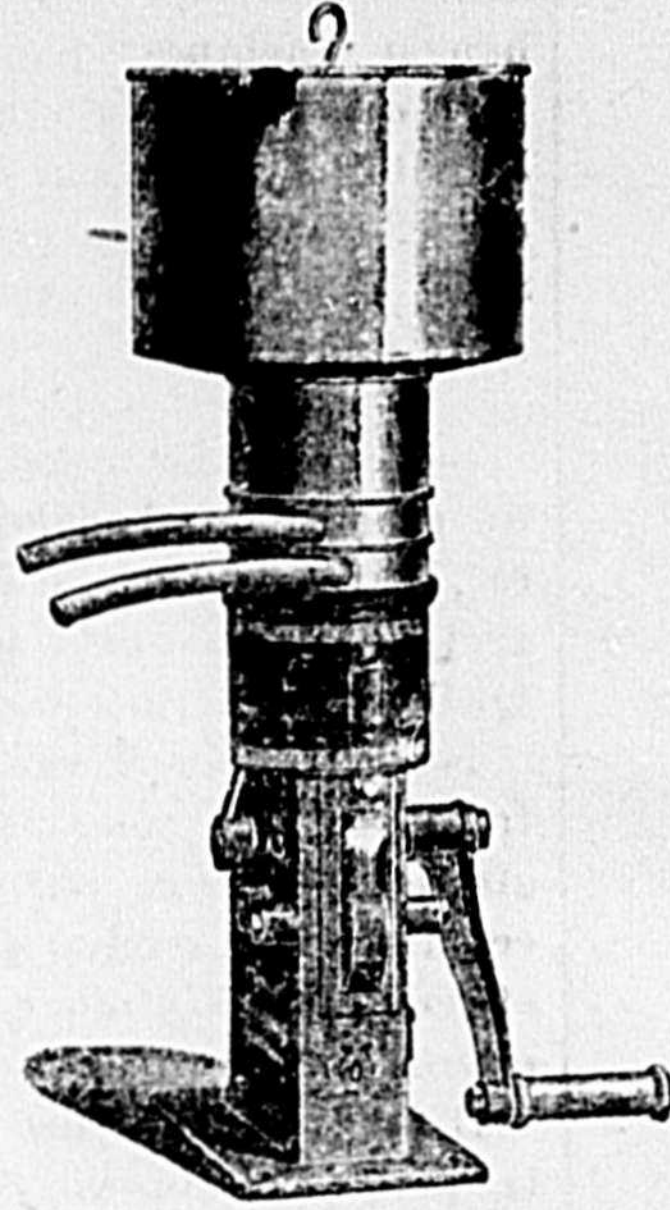
—Sapristi, Odile, que tu es insupportable, mon enfant, ronchonna l'oncle Robert après avoir toutefois écouté jusqu'au bout sans succiller le discours de sa nièce. Tu n'es pas philosophe pour deux sous, ma petite, tu veux tout prévoir, tout arranger à l'avance, tout étiqeter, tout numéroter. Qu'aura donc à faire la Providence si tu agences tout ainsi méthodiquement? Moi, je l'avoue, je préfère de beaucoup les surprises de l'inconnu.

Laisser courir les choses tout doucement, au gré du hasard, sans me mettre martel en tête, me semble la suprême habileté.

—Ça, c'est du pur sophisme, entendez-vous! c'est par ce moyen là, véritables allures de célibataire endurci, que vous avez perdu dix bonnes occasions de me donner une tante, après avoir juré vos grands dieux qu'il n'y avait en rien de votre faute. Pour moi, je soutiens que ma théorie est la bonne: Aide toi, le ciel

Ecrémeuses Centrifuges FENIX

Marque de Commerce

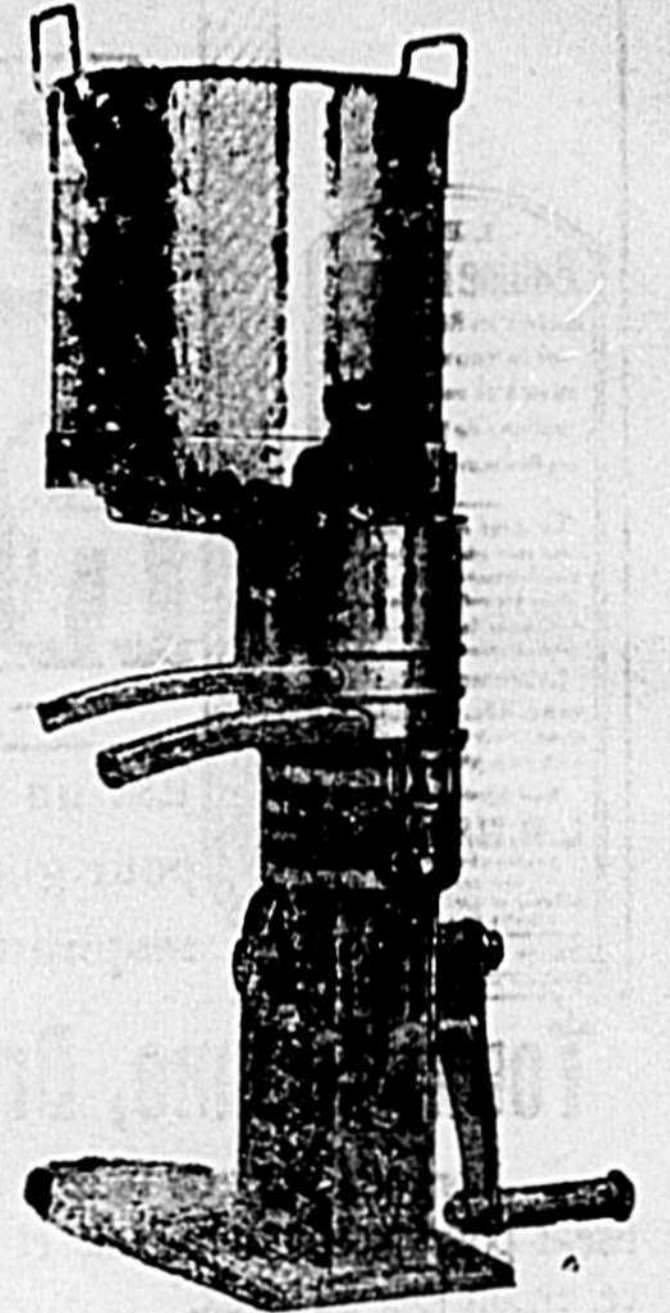


Modèle K

Désignation	Recommandé pour Nombre de Vaches	Capacité d'écrémage à l'heure	Prix
K 1	4	155 lbs	\$ 30.00
K 2	7	245 "	35.00
K 3	9	285 "	40.00
K 4	12	350 "	45.00



Les prix de la Machine
Des Prix des pièces de Change
Construction Excellente
Écrémage Parfait
Sécurité Absolue.



Modèle D

Désignation	Recommandé pour Nombre de Vaches	Capacité d'écrémage à l'heure	Prix
D 1	12	18	400 lbs \$ 55.00
D 2	15	25	500 " 70.00
D 3	20	30	660 " 90.00
D 4	30	45	1000 " 140.00

Aussi modèles pour Beurrieres et Grandes Laiteries Privées

Engins, Chaudières à Vapeur, Barattes Combinées, etc., etc., etc..

Outillages complets de Bourreries et Fromageries.

CIRCULAIRES SUR DEMANDES.

S'adresser à l'Agent Général pour le Canada,

Bureau du "Courrier", rue Ste-Anne

J. de L. TACHE, SAINT-HYACINTHE, Qué.

SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT.

"La Provinciale"

(ASSURANCE MUTUELLE — INCENDIE.)

BUREAU-CHEF: 160, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Sécurité absolue. — Taux raisonnables.

Pertes payées promptement.

AGENTS:

TACHÉ & JODOIN, Notaires, ST-HYACINTHE.

C. A. LÉTOURNEAU, Agent spécial, STE-MADELEINE.

"LE COURRIER DES ETATS-UNIS"

SEUL JOURNAL D'AMÉRIQUE!
Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux le New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA
(Payable invariablement d'avance)
Un An. 6 m. 3 m.
ÉDITION QUOTIDIENNE (Courrier au Dimanche compris) \$12.60—\$6.30—\$3.40
COURRIER DU DIMANCHE (paraissant le dimanche matin) 2.50—1.50—
ÉDITION HEBDOMADAIRE (paraissant le mardi matin) 5.20—2.60—1.50
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Postes Money-orders, ou Express-Money-Orders à l'ordre de
H. P. SAMPERS & CO,
195 et 197 Fulton Street, New-York

L. A. Massé ASSURANCE

"The Manufacturers Life Insurance Co."
FEU, VIE, ACCIDENT, MARINE,
BRIS DE VITRES, IDENTIFICATION, GARANTIE.

Bureau de la Manufacturers Life
172 BOULEVARD BIROUARD, St-Hyacinthe Qué
Tél. Bell 31.

Argent à prêter.

OREMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit:
O. P. R.—Allant à St-Hugues, etc. 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc.: 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 5.25, 7.20, 11.35 A. M., 5.32 P. M.

Allant à Acton, etc.: 9.14, A. M., 5.32, 9.30 P. M.

I. O. R.—Allant à Montréal, 9.14, A. M., 5.02, 8.45, P. M.

Allant à Drummondville: 8.55, A. M. et 15. 5.02, P. M.

Téléphone No 200.

Taché & Jodoin,

Notaires.

Assurance contre le Feu:
GUARDIAN ASSURANCE CO

Bureau: 68 rue Ste-Anne,

Bâtisse du "Courrier".

N.B.—M. Jodoin continuera toutes les affaires du bureau de M. Taché en l'absence de ce dernier.

Je. C. L. A. ALBERT JODOIN

L. P. MORIN & FILS,

ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
Portes, Chassis, Jalousies,
Mouures, Découpages, etc

PROCHAÎTE: Banca d'Église; de Sacristie et d'Écoles.

— AUSSI —

Assortiment complet de

BOIS DE SCIERIE,

Séchés à la vapeur, préparés et bruts,

BOIS DE CHARPENTE,

BARDEAUX, Etc.

Tout ouvrage fait promptement!

SATISFACTION GARANTIE.

COIN DES RUES

ST-ANTOINE ET ST-JOSEPH,

ST-HYACINTHE

Juillet 1901.

LIBRAIRIE LAMULLE & POISSON

JUST POISSON

COMMISSIONNAIRE

Librairie de la Société Bibliographique

114, rue de Beaune, Paris

Librairie et Commissionnaire en Marchandises

CONDITIONS DE PAIEMENT

Un Comptant est ouvert à nos Clients déposant à notre caisse une provision dont il leur est délivré reçu. — Relève de compte, est envoyé mensuellement, par mail et par colis.

Pour les Clients n'ayant pas de Comptant, le paiement de nos envois se fait A PÈRES & JEP TON, par chèques ou mandats postaux à notre compte.